L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 13 JANVIER 1886.

PETITES ANNONCES.

MM. THURBER, dentistes, ont transféré leur cabinet de consultation et de travail des Nos 139 rue Royale et 130 Canal au No 14 rue Baronne. 13 déc—1m

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept

A VENDRE.

A vendre—UN POSTE AUX HUITRES bien achalandé et situé dans le Second District. Ecrire aux initiales F. B., bureau du journal. 7janv—6f.

BONNE occasion.—GROCERIE à vendre, s'adresser aux initiales J. H. H., bureau de l'ABEILLE. 7janv—15f.

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monsecour, bien connue, située dans la paroisse Plaquemine, à environ quarante-cinq milles plus bas que la Nouvelle Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à B. Saloy, No 165 rue Marais, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans. 5 jan—1m.

A Vendre—Pour cause de départ—Un Café et restaurant, vis-à-vis du Marché Français, rue Decatur, et ayant une bonne clientèle. S'adresser à F. B. Hernandez, 43 Passage de la Bourse. 17déc—1m

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siége quelconque d'affaires. Possession immédiate. LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse. 29nov—

Assurances et Banques.

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans.—Nouvelle Orléans, 9 janvier 1886—A l'élection annuelle tenue le 22 décembre 1885 pour les Directeurs de cette Compagnie, le Board suivant a été élu pour servir pendant l'année suivante, à savoir:

E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Aufmkolk,
B. Saloy,	M. Vonderbanck,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	A. Bartholomew,
A. D. Finley,	A. Haber,
Theo. L. Sagg,	S. M. Miller,
Chas. Stiegler,	Geo. Ellis,
C. Trumpy,	O. A. Schneidau,
P. Thormaehlen,	Ferd. Goldsmith,
N. Seibel,	A. Xiques,
Peter Blaise,	B. Campiglio,
	Frank Barker.

Et à une réunion du Conseil de Direction tenue le 5 courant, M. Ernest Pragst a été élu Président, M. M. Popovich, Vice-Président et M. P. M. Schneidau, Secrétaire. P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire. 10jan—5f

Bureau de la compagnie du Canal Carondelet et de Navigation, coin des rues Villeré et Toulouse (Vieux Bassin)—Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1885—Conformément aux Sections 8 et 9 de la Charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection de 9 directeurs pour l'année prochaine aura lieu au bureau de la compagnie le lundi 18 janvier 1886 de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. H. HUARD, Secrétaire. 27déc—27—jan 2 9 16

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1886.—Avis—L'élection annuelle des directeurs de cette banque pour servir pendant l'année courante, aura lieu à la banque, le LUNDI, 1er jour de février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JOS. TARLETON, Caissier. 2 jan—1m 3 f ps.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans 15 décembre 1885.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un DIVIDENDE semi-annuel de TROIS PIASTRES par action a été déclaré et fait payable le VENDREDI 15 janvier 1886. V. VALLOIS, Secrétaire. 16 déc—1m

Bureaux du New Orleans City and Lake Railroad Company, No 102 rue du Canal (deuxième étage), Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885.—A une réunion régulière du CONSEIL DE DIRECTION, tenue le 9 du courant, un DIVIDENDE TRIMESTRIEL D'UNE PIASTRE ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du LUNDI 11 janvier 1886. Le livre de transfert sera clos du 1er au 11 janvier. W. E. LEVERICH, Secrétaire. 26déc—16f

Bureau du St. Charles Street Railroad Co., coin des rues Carondelet et ...—Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1886—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs qui a eu lieu ce jour, un dividende de UN ET DEMI POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires à partir de Mercredi, 13 janvier 1886. Le livre de transfert sera clos jusqu'au 13 janvier 1886. V. RIVIÈRE, Secrétaire. 9janv—9,10,13.

Avis d'Election.

Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, Nlle Orleans, 9 Janvier 1886.

CONFORMÉMENT à une proclamation de son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du quatrième jour de janvier A. D. 1886, me requérant de faire tenir une élection dans le Quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième *ward* de la ville de la Nouvelle-Orléans, à dessein de remplir une vacance qui s'est produite dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane par suite de la mort de l'Honorable John J. Fitzpatrick, ancien représentant dudit Quatrième *ward* de la paroisse d'Orléans.

Avis est ici donné qu'une élection aura lieu, conformément à l'acte No 58 de la session extraordinaire de l'assemblée générale de 1877, Samedi, le 6me jour du mois de février A. D. 1886.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le Quatrième *district* représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième *ward* de la ville de la Nlle-Orléans, afin d'élire un Représentant dudit *district* à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat pour remplir la vacance créée par la mort de l'Honorable John J. Fitzpatrick, ancien représentant dudit district.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio officier ministériel pour le retour des élections de la paroisse d'Orléans. 9 janv—au 6 fév inc.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet elixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre: ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents. E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac. D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus, je me crois même guerie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris. ANGELA CASENAVE, Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille. LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été gueries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:

"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit L'Elixir Oriental dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je la recommande surtout aux femmes enceintes.

"W. R. MANDEVILLE, D. M. "483 rue Magazine."

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion. MME REBECCA SNEAD, Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL: AU MAGASIN DE ANGELO M. & JOSEPH SOLARI Coin des rues Royale et Douane, Nlle Orléans. Vente en gros et au détail. Et chez M. J. VERGNOLLE, 35 Decatur. 12 avril—

Succession de Mme John George Koepke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,315—Division D.—Attendu que George A. Koepke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme John George Koepke, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 3 janv—3,6,19

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00 CLASSE B., DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne., MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unites restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unites restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

... plus de renseignements, écri... ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 et plus.

Adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne. P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles E. McVean.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 16,554—En vertu d'un ordre de vente, daté du 11 janvier 1886, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 19 janvier 1886, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Le droit d'occupation, à partir du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1886, de ce certain magasin situé à l'encoignure sud-ouest des rues Canal et St-Charles, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Carondelet et St-Charles, avec tout ce qui appartient. Le dit magasin ayant été anciennement occupé par MM. C. E. McVean & Cie. comme un magasin de marchand tailleur et de vêtement confectionné pour homme.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant un billet avec bonne garantie, portant cinq pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acheteur déduira du montant de son enchère et payera au comptant les frais de publication, ainsi que ceux du shérif, du greffier, etc., soit environ cent cinquante piastres ($150). THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. 13 janv—13,14,15,16,17,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm Fagan, liquidateur, vs. Oscar F. Broedel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,931—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt dans l'ilet numéro cinq borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale, Moreau, maintenant Chartres, Forstall et Lizardi, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, et déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Casacalvo, maintenant Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Acquis par le défendeur de Samuel D. Jacobs, conformément à un acte pardevant A. Barnett, notaire, le 4 juin 1883, enregistré au bureau de transfert, livre 120, fol. 103.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. 12 janv—12,19,26—2,9,13fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de F. Edgar Ducougé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,626—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles G. Andry, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 13janv—13,17,22

Succession de Louisa E. Slark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,419—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Nelson McStea et Wm H. Letchford, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 13 janv—13 17 22.

Succession de D. A. Denison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,551—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Junk et A. G. Ricks, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 12janv—12 16 21

Succession de Mme Justine Michelot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,145—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte final présentés par Mme Becker et Alexandre Jung, exécuteurs testamentaires de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 12 janv—12, 16, 21

A. C. F. Drez vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,140—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers de A. C. F. Drez et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Walter J. Haze, Syndic, dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 5 jan—5,10,14

David Danziger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,498—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de David Danziger et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Selim Barnett, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 8janv—8 12 17

Succession de F. J. Burch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,405—Division —Attendu que P. S. Wiltz, jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. J. Burch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 8 jan—8,12,17

Succession de George Beckman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,397—Division E—Attendu que William Stolzenthaler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Beckman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 10déc—10,16,19.

Succession de Geronimo Gelpi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,930—Division E.—Attendu que Paul Gelpi a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geronimo Gelpi, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 10 jan—10,16,19

Succession de Mary Jacobs Hartenstein femme, &c.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,388—Division C.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jacobs Hartenstein femme, etc., décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour. W. J. McGEEHAN, Greffier. 7janv—7 12 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Judah Chandler vs. ses créanciers—No 16,112, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Judah Chandler soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, Esq., notaire en cette ville, JEUDI, le 14ème jour de janvier 1886, à 11 A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. S. Benedict, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1885. (Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 16 déc—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—C. E. McVean & Co. vs. Leurs Créanciers—No. 16147—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire sous la raison sociale de C. E. McVean soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers pour les raisons ... dans cette affaire, ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire le 14ème jour de janvier 1886, et que Jas. Legier, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de la raison sociale insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison sociale et contre W. T. Wall, ou des membres, soient suspendues. Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1885. [Signé] W. T. HOUSTON, Juge. Pour copie conforme JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 11déc—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 16,283, Division D.—Solomon Félix vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Solomon Félix soit convoquée et tenue pardevant A. A. Lazarus, Esq, notaire en cette ville, Lundi 1er février 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que J. H. Spearing, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885. [Signé] A. L. TISSOT, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 27 déc—3 f en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Pierre Rohrer vs. Patrick Murphy, individuellement et comme exécuteur testamentaire de Catherine Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,048—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Quatre certains lots de terre contigus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Richard, Religious et Orange, désignés comme lots numéros un, deux, trois et quatre, et mesurant chacun vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Richard.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, sur les lieux. THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. 23déc—23 30—jan 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé le 1er juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro seize qui est borné par les rues Chartres, Conti, St. Louis et Decatur, anciennement Vieille-Levée; le dit lot est désigné par la lettre H sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro soixante-et-onze et aussi désigné par le numéro dix-sept sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire en cette ville, le 6 janvier 1823.

Le dit lot mesure vingt pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Conti, puis courant à un angle droit neuf pieds, dix pouces et deux lignes et puis courant sur une autre profondeur de dix pieds, trois pouces et sept lignes, puis courant sur un angle droit deux pieds, dix pouces et une ligne vers la rue St-Louis, puis une autre profondeur de deux pieds, trois pouces et cinq lignes, puis quatorze pieds, deux pouces et sept lignes de largeur dans le fond, puis une ligne de profondeur de vingt pieds, sept pouces et deux lignes, puis courant à angle droit vers la dite rue Conti jusqu'à ce qu'il touche une dernière ligne de profondeur qui mesure vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes jusqu'à la ligne du commencement.

Etant la même propriété que feu Carl Fischer a acquise de Baptiste Navarro par un acte passé pardevant Jos. Cuvillier, alors notaire en cette ville, le 18 février 1873.

2° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rue New St-Bernard, Annette, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-six de son livre de plans numéro sept, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Armant par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.

3° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Troisième District de cette ville, et borné par les rues New St Bernard Treasure, Annette et Abondance, subdivisé en vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement sur ledit plan de C. A. De Armas, du 14 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, et c'est la même propriété que le dit feu Carl Fischer a acquise de Philippe Lavergne par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 16 mai 1874.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julia, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme lots numéros neuf et dix sur un plan annexé pour référence, à un acte de vente passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 8 juin 1867, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot numéro neuf mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds un pouce et six lignes et de face à la rue Julia. Le lot numéro dix mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds six pouces.

Etant la même propriété que le feu Carl Fischer a acquis de Peter Kuhn par acte passé pardevant E. Lauer, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1871.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de huit pour cent par an; la dite portion à crédit sera garantie par priviléges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant Charles E. Sel, notaire, aux frais des acquéreurs. THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans. 15déc—15,22,29—jan5,7,12,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T Johnsen, etc.

Veuve Cleimance Berniard vs. Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La cale et le corps du bateau à vapeur ou navire nommé Godfrey T. Johnsen, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, cables, appareils et tout ce qui appartient ou en fait partie; lequel bateau est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et est d'un tonnage net de soixante-six 52|100 ou à peu près; numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,755.

Le dit bateau est mouillé en ce moment dans le fleuve, à l'extrémité supérieure du chantier du Valette Dry Dock, entre les rues Olivier et Valette, dans le Cinquième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. 29déc—29 jan5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Hero, Jr. vs. Muncy & Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 10 février 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, et désigné comme lots numéros cinq et six de l'ilet numéro quinze, conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, alors notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro cinq mesure trente-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent vingt six pieds dix pouces du numéro quatre et cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six; le lot numéro six mesure trente-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et cent trente-quatre pieds sept lignes sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot numéro sept.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Clara et Magnolia et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de à peu près quatre-vingt douze pieds, s'étendant du Nouveau Chemin coquillé à la rue Euphrosine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant sur les lieux. THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. 9jan—9,16,23,30—fév 6,10

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Joseph Claverie vs Mme Vve Young.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 19 janvier 1886, à midi, sur les lieux, rue Dufossat, entre Baronne et Dryades, 6me district, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois vaches laitières.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—comptant sur les lieux. P. A. LOOBY, Constable 1ère Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 9 janv—9,14,19

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Henry A. S. Backer vs. Ses créanciers.—No 16,313, Division A.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Henry A. S. Backer, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, Esq, notaire, en cette ville, le LUNDI, le 1er jour de février 1886 à 11 heures A. M., à l'effet de considérer et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que B. Howard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Nouvelle-Orléans, 29 Décembre 1885. (Signé) N. H. RIGHTOR, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 1er jan—3f en 30 j.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison double en briques rue de Chartres Nos 375 et 377.

Magasin et résidence en briques à trois étages, formant encoignure aux rues Vieille-Levée et Quartier.

Vente pour effectuer un partage.

Succession de Jean-Baptiste Bienvenu Pecoul.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 16 janvier 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

1° Un lot de terre situé dans le 3e district, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Champs-Elysées et Français, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue de Chartres sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, une maison double en briques ayant six chambres, une autre batisse en bois attenant à la maison, ayant huit chambres, deux citernes, lieux d'aisance, hangar, cour briquetée, etc., etc.

Louée $30 par mois.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Vieille Levée, Esplanade, Chartres et Quartier, formant encoignure aux rues Quartier et Vieille Levée, mesurant 30 pieds de face à la rue Vieille Levée sur 72 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Quartier.

Ensemble un magasin en briques à trois étages ayant au rez-de-chaussée un grand magasin et dans les étages au-dessus huit chambres à coucher avec attique; une autre bâtisse en briques à trois étages ayant à chaque étage trois chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Louée $45 par mois.

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant C. V. Foulon, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs. 8 jan—

Vente positive.

Charmante résidence rue Dauphine No 409 près de la place Washington.

—Aussi—

Le terrain vacant attenant à la propriété.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 16 janvier 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles.

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Union, 72 pieds 4 lignes de profondeur vers la rue des Français, de là s'ouvrant de 10 pieds 11 pouces 2 lignes sur une ligne oblique courant vers la rue Bourgogne de là s'élargissant à angle droit vers la rue des Français de 29 pieds 6 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur de 44 pieds 7 pouces et 63 pieds 11 pouces 2 lignes de large sur la ligne du fond.

Ensemble, une charmante résidence, couverte en ardoises, ayant corridor d'entrée, salon double à arche, deux chambres à coucher, un grand cabinet et galerie derrière. Une autre bâtisse en bois à étage, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, gaz dans la maison.

Citerne, lieux d'aisance, cour briquetée, hangar, etc., etc.

2. Un lot de terre attenant à la propriété ci-dessus, mesurant 27 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, installé en jardin d'agrément.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec **toutes les clauses pénales d'usage.**

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs. 9janv—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Scannell et John J. Gidière vs John Hennessey et Frère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 10,714—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 16 janvier 1886, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Toutes les marchandises et effets mobiliers, etc. qui se trouvent sur la propriété située coin nord ouest des rues Magasins et Girod, et occupée par les défendeurs comme fonderie et fabrique de tôles, le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. 5 janv—5,9,13,16

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

FORGE ET FONDERIE DE SWIFT vs. CHARLES G. JOHNSEN—Fi Fa. No 10,937—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, 9 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher (maintenant Constance), Julie, St-Joseph et Tchoupitoulas, mesurant quarante-six (46) pieds six (6) pouces de face à la rue Julie, sur soixante (60) pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas; environ seize (16) pieds de profondeur sur une première ligne du côté opposé, de là il a une seconde profondeur de environ quarante sept (47) pieds six (6) pouces sur une ligne qui va en se rétrécissant jusqu'à la ligne du fond, qui mesure quarante (40) pieds de profondeur... au nom de Joseph Florimond Loubat et de Mme Suzanne Gaillard Cosites, veuve de feu Alphonse Loubat, étant la même propriété acquise par le dit Joseph F. Loubat, par héritage de son père feu Alphonse Loubat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. Bureau du Marshal des Etats Unis, Nouvelle-Orléans, 7me jour de janvier 1886. R. B. PLEASANTS, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane. 9 janv—9, 12, 19, 26—fév 2, 9.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

JOHN DE RUYTER, administrateur, vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Constance et Annonciation, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a achetée de James La Cole, par un acte passé devant A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 4me jour de janvier 1886. R. B. PLEASANTS, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane. 5 janv—5, 12, 19, 26—fév 2, 6

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

J. VERGNOLE VS A. CARRIÈRE & FILS. Fi fa. contre Emile L. Carrière et Chas J. Carrière, in solido—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No 10,648.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI vingt-troisième jour de janvier 1886 à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS de Emile L. Carrière et de Chs. J. Carrière dans et à la succession de leur feue mère Veuve Antoine Carrière, No 15,347 de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans. Les dits intérêts consistent en un septième (1|7) de part revenant à chacun des dits Emile L. Carrière et Charles J. Carrière; la dite succession consistant principalement en une réclamation due par la succession de feu Antoine Carrière à la dite Mme Carrière et s'élevant, présentement, à $4188 et un dividende d'environ (5 pour cent) cinq pour cent sur environ $16,000, et tels autres dividendes qui pourraient être par la suite déclarés aux créanciers ordinaires de la dite succession du dit Antoine Carrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, Conditions—Comptant. Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885. R. B. PLEASANTS, Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane. 23déc—23 30 jan2 9 16 23

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

EMILE DIETH VS. CHAS. J. CARRIERE—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No. 10,636.

EN VERTU D'UN WRIT D'ALIAS FI. FA. à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI vingt-troisième jour de janvier 1886 à 12 m., à l'entrée principale de la Douane, rue Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

1. LA MOITIÉ INDIVISE d'un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, désigné comme le No. 33 de l'ilet No. 82, borné par les rues Quartier, Bourgogne, Remparts et Esplanade, mesurant, mesure française, 60 pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de 94 pieds.

2. LA MOITIÉ INDIVISE d'un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 40 pieds de face à la rue Esplanade sur 100 pieds de profondeur, mesure française dans l'ilet No 82, borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885. R. B. PLEASANTS, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane. 23 déc—23, 30—janv 2, 9, 16, 23.

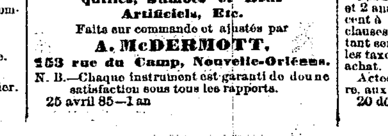

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par A. McDERMOTT, 153 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 25 avril 85—1 an

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE ET POSITIVE.

Résidences de choix pour Famille ET Propriétés améliorés et centrales.

Les Résidences élégantes pour famille, No 230 rue Première, Entre les rues Prytanée et Colisée.

La résidence agréable pour famille, No 237 rue Deuxième, Entre les rues Prytanée et Colisée.

Le Cottage élevé, No 266 rue Sixième, Entre les rues Prytanée et St-Charles.

La résidence en briques à deux étages avec attiques. No 196 rue Septième, Entre les rue Camp et Chestnut.

La résidence en briques à deux étages. No 161 rue Robin, Entre les rues Magasins et Constance.

Le "D'Arcy Chateau" en bois avec trois lots de terre, Coin Canal et Derbigny.

La résidence en bois à deux étages, No 12 rue Derbigny.

La residence en bois à deux étages, No 14 rue Derbigny.

La bâtisse de choix bien située, No 10 rue Derbigny.

Le tout entre les rues Canal et Gasquet, et en arrière du "Chateau D'Arcy".

Deux jolis lots pour bâtir, Rue Commune près de la rue Broad.

Succession de Mme Jane d'Arcy, décédée.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 13,567.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, un ordre daté le 28 août 1885, et l'autre le 12 décembre 1885, Dossier No. 13,567, pour le compte de la succession de Mme Jane D'Arcy, décédée, il sera vendu, à l'encan—

Quatrième District.

Résidence de choix et terrains sur la rue Première.

1° UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Prytanée et Colisée (anciennement rue Plaquemines), désigné par la lettre A, mesurant 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes plus ou moins.

Les améliorations consistent en UNE BELLE ET AGREABLE RESIDENCE A DEUX ETAGES EN BOIS, AVEC TOIT EN ARDOISES, connue comme le No 230 rue Première, et ayant de larges couloirs en haut et en bas, salon, bibliothèque, salle à manger, six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, lieux d'aisance, offices, etc., des cheminées en marbre, gaz et installations de gaz partout, cave, écurie et remise, hydrant, trois cuves, arbres fruitiers et autres arbres, et un jardin bien orné et cultivé avec soin. La maison a été embellie et a de spacieuses et jolies verandahs à l'extérieur; elle est élégamment tapissée à l'intérieur, ayant une grille en fer sur la façade. Le tout est en parfait ordre et réparé, et est loué à Marcus J. Zunts, Esq., jusqu'au 30 septembre 1887 à raison de $100 par mois.

Jolie résidence dans le deuxième district.

2. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la même ville, district et ilet que les dernières propriétés décrites ci-dessus et se trouvant immédiatement en arrière de celles-ci, désigné par la lettre B et mesurant 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 102 pieds plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en bois avec toit en ardoise, agréable et bien bâtie avec cabinet et terrain d'agrément, salon, bibliothèque, salle à manger, cuisine, etc., et environ 8 chambres à coucher, chambre à bain, office, etc., avec cheminées en marbre, gaz et installation de gaz partout, cave, une grande cour, un beau jardin, 2 cuves, etc., le tout en parfait ordre et est loué jusqu'au 30 septembre 1886 au Dr Henry D. Bruns, à raison de $80 par mois.

Cottage élevé sur la rue Sixième.

3° UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Prytanée et St Charles (anciennement Nayades), mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième, sur une profondeur de 125 pieds et composé du lot No 23 et exactement de deux tiers (2|3) du lot No 24, conformément au plan de H. Moellhausen.

Les améliorations consistent en un COTTAGE élevé en bois avec toit en ardoise, connu comme le No 266 rue Sixième et contenant 8 chambres ou plus, cuisine, écurie et remise, gaz, etc. Une belle cour joli jardin avec fruits et fleurs donnant un revenu de $35 par mois et loué à Mme H. S. Armstrong jusqu'au 31 mars 1886.

Résidence en briques rue Septième.

4° DEUX LOTS DE TERRE DE VALEUR, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 5 et 6, les dits lots se touchent et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations consistent en UNE RÉSIDENCE EN BRIQUES, à deux étages et demi, bien bâtie, avec toit en ardoises, connue comme le No 196 rue Septième, ayant un corridor en haut et en bas, salons doubles, cheminées en marbre, salle à manger et cuisine, office, 6 chambres à coucher, chambre à bain en haut, avec gaz et installations partout, cuve, auvents, de jolies allées, des fruits et des fleurs, etc., et louée à M. J. C. DeRussy à raison de $65 par mois jusqu'au 30 septembre 1886.

Premier District.

Résidence en briques sur la rue Bassin.

5° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robin, Terpsichore, Magazine et Constance, désigné par le numéro 12 de l'ilet No 50 sur un plan de l'ancien faubourg Lacourse, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques bien bâtie, avec deux étages, couverte en ardoises, connue par le numéro 161 rue Robin, et ayant corridors en haut et en bas, salons doubles, manteaux de cheminée en marbre, salles à manger et cuisine en bas et 7 chambres à coucher, chambre à bain en haut, cabinet, office, etc, écurie et allée pour voiture, cuve et hydrant, le tout en bon état et loué à bail à Jos. Cohn à $40 par mois jusqu'au 31 mars 1886.

L'encoignure Canal et Derbigny.

6° Trois lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Roman, désignés par les Nos. 6, 7 et 8 qui se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Canal, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces 3 lignes. Le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Canal et Derbigny.

Les améliorations consistent en une BATISSE EN BOIS très commode, couverte en ardoises, connue comme le Château D'Arcy, bâtie pour un salon de crême à la glace et jardin, avec galeries très étendues, couvrant la banquette sur la rue Canal. Maison d'été dans le fond. Le tout en bon état, avec gaz partout et très convenable pour un jardin public, écuries et autre genre d'affaires, et la maison peut être arrangée très facilement et à bon marché pour résidence avec appartements. Pas de bail et possession immédiate.

Terrain nu dans le fond.

7° UN TERRAIN DE VALEUR dans le même District et ilet et immédiatement dans le fond de la dernière propriété ci-dessus décrite, connu comme le No 10 rue Derbigny et désigné comme lot No 5, mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

Résidence en bois sur la rue Derbigny.

8° UN CERTAIN TERRAIN ENSEMBLE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet et touchant au terrain dernièrement décrit et désigné comme lot No 4 et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises connu par le No 12 rue Derbigny, ayant six chambres, cuisine, hangar, cuve, etc. Pour renseignement du loyer, à la vente; pas de bail.

Résidence en bois touchant celle ci-dessus.

9° UN CERTAIN TERRAIN, ENSEMBLE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet et touchant à la propriété dernièrement décrite, désigné par le lot No 3 et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent en une RÉSIDENCE EN BOIS bien bâtie, à deux étages, connue comme le No 14 rue Derbigny, ayant huit chambres, hangar, cuve, etc., gaz et installations, au pied, manteaux de cheminée en marbre, etc., en très bon état, beau jardin sur la façade, arbres fruitiers dans le fond; louée à raison de $30 par mois et à bail à F. Engstfeld jusqu'au 30 septembre 1886.

Terrains nus sur la rue Commune.

10. Deux certains terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Banks, Dorgenois et Broad, désignés par les Nos. 15 et 16, qui se touchent, et mesurent, chacun, 20 pieds de face à la rue Commune, sur une profondeur de 105 pieds. Toutes les propriétés ci-dessus sont plus ou moins, au pied américain, entre lignes parallèles, et sont conformément à un plan de MM. Williams & Patton, architectes et voyers, en date du — janvier 1886, qui peut être vu à la Bourse d'Encan.

Les maisons peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans en paiements égaux avec intérêt de 8 pour cent à partir du jour de la vente et toutes les clauses pénales de garantie, 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, et assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1886, en sus de son achat.

Actes de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs. 20 déc—20 27—jan 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goëlette Ida K. à l'encan.

Succession de Wm. C. Kelfner et Ellen Kelfner, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," No 14,783.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—JEUDI, le 11 février 1886, à 11 heures A. M., à la tête du Nouveau Bassin, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 7 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette connue comme **Ida K**, comme elle se trouve maintenant dans le Nouveau Bassin. La dite goëlette a une longueur de 45 pieds, une largeur de 17 4|10 pieds et une profondeur de 4 1|10 pieds, tonnage brut de 16 49|100 tonnes, moins 82|100 tonnes à déduire, laissant un tonnage net de 15 67|100 tonnes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. E. Sol, notaire, No 81 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. 10 jan—10 16 23 30—fév 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Sarah Preston ou Peterson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B"—No. 16,232

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 13 février 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 6 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Macarty, De Armas et Clinton, et mesure 45 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces et de face à la rue Macarty entre lignes parallèles.

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant Eusebe Bonny, notaire, aux frais de l'acquéreur, et devra payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886; un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Et le même jour à 10 heures a. m., au local ci-dessus décrit, il sera vendu pour le compte de la susdite succession, un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions, comptant sur les lieux. 9janv—9 16 23 30 fév 6 13.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété commerciale de choix dans le Deuxième District, No 38 rue Chartres, entre Douane et Bienville.

144 Actions du N. O. City & Lake R. R.
133 Actions du N. O. Gaslight Co.
150 Actions du Home Insurance Co.
40 Actions du N. O. Insurance Co.

Succession de Bertrand Sestia.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 13,838.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—MARDI, le 9 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 5 janvier 1886, je procéderai à la vente à l'encan des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville, et Levee, mesurant vingt-sept (27) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de soixante-dix-sept (77) pieds cinq (5) pouces.

Les améliorations comprennent un magasin en briques solidement bâti, ayant trois étages, maintenant occupé par F. Meunier comme magasin de modes en gros et portant le numéro municipal 38, rue Chartres.

Et le même jour même heure et mêmes lieux, il sera aussi vendu:

144 Actions du fonds-capital du New Orleans City and Lake R. R. Co.

133 Actions du fonds-capital du New Orleans Gaslight Co.

150 Actions du fonds-capital du Home Insurance Co.

40 Actions du fonds-capital du New Orleans Insurance Co.

Conditions—Pour la propriété, comptant en passant l'acte. Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Et pour les actions, comptant avant le transfert. 6jan—6,16 23,30 fév 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, Sur la rue St. André, entre Laurel et Constance.

Succession de Belinda Norton.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 16,055.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 21 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Constance et mesurant, plus ou moins, 22 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. 23déc—23,26—2,9,16,23janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le deuxième District, à l'encoignure des rues Broad et Bienville—Succession de Philippe Scheib.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 15,643.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 29 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Broad et White, formant l'encoignure des rues Broad et Bienville, et mesurant 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur en arrière à la rue Broad de 108 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Charles E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur, et aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. 3jan—3 9 16 23 30 fév 6

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée No 226 rue Howard.

Lot vacant rue Johnson.

Succession de ESAU CARTER, décédé.

A l'Encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 2 janvier 1886, dossier No 14,791, pour le compte de la succession de Esau Carter, décédé, il sera vendu à l'encan—

1° L'intérêt d'un-quart indivise dans un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (sujet à certains droits d'usufruit énumérés ci-dessous), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Julie et Cypress, désigné par le lot No 217, et mesurant 25 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en TROIS MAISONS EN BOIS A DEUX ETAGES avec ... au fond et une citerne, connues comme le No 226 de la rue Howard et contiguës à l'Eglise Baptiste Africaine. Les maisons ont ensemble 8 chambres, il y a sur la maison du fond ou la troisième en arrière de la rue Howard, droit d'usufruit ou d'occupation en faveur de Mme Harrison Williams & Anna Maria Elizabeth Thomas, fille de Christina Rich, femme de Harrison Williams.

2° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Julie et Cypress, désigné par le No 13, et mesurant 26 pieds 4 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 131 pieds 7 pouces et 4 lignes.

—AUSSI—

A la même heure et au même endroit, il sera vendu UN AUTRE INTÉRET D'UN QUART indivise dans la propriété décrite ci-dessus dans le paragraphe No 1.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront en outre de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1886.

Actes de vente pardevant Geo. G. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. 3janv—3,10,17,24,31—6fév.

ANNONCE JUDICIAIRE

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Mme Blanche A. Stackhouse, épouse de Edgar M. Vallette vs son époux, Division E. No. 15,568.

JE CERTIFIE ici que le 17me jour de novembre 1885, un jugement a été rendu par cette cour dans la susdite affaire, dans le langage et les chiffres suivants, savoir: Mme Blanche A. Stackhouse, épouse de Edgar M. Vallette vs Son époux—Division E. No. 15,568.

Sur motion de Henri P. Dart, avocat de la plaignante, et sur la preuve dûment fournie à l'appui de la prière de ladite plaignante, la loi et les témoignages étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut dans cette affaire enregistré le 12 novembre 1885, soit maintenant confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante, Mme Blanche Annette Stackhouse, et contre le défendeur, Edgar M. Vallette, son époux, décrétant une séparation de biens entre la dite plaignante et son dit époux et une dissolution de la communauté de gains et d'acquêts existant jusqu'ici entre eux.

Il est de plus ordonné que la propriété et le droit de possession de la propriété mobilière décrite dans la dite pétition enregistrée soit reconnue et que le défendeur paie les dépens du procès.

Jugement rendu le 17 novembre 1885. Jugement signé le 23 novembre 1885. (Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 3me jour de décembre, l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq. JAS. D. RANKIN. cr

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Geddes.

Le magasin de façade en granite, No 46 rue Carondelet.

La propriété du Southern Hotel, coin des rues Carondelet et Julie.

Cette résidence de choix Nos 189 et 191 rue Julie touchant la rue Carondelet.

Maison et terrain rue Canal.

Vacherie et Jardin, Ilet sur la rue St-Louis.

Action d'assurance.

Vente de partage.

Mme Mary Henry et als vs Les Mineurs Geddes,

No 15,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR. Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 18 décembre 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrite, à savoir:

ACTIONS.

Cent vingt-six (126) actions de $100 chacune du fonds capital du Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans.

Conditions—Comptant avant transfert.

PROPRIETES.

1° La bâtisse à quatre étages, façade en granit, No 46 rue Carondelet, côté Est, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Gravier et Union. Le lot est désigné par le No 5 et mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure dans le fond, sur une profondeur de 94 pieds 8 3|8 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4 et 94 pieds 10 6|8 pouces sur la ligne vers la rue Union, le tout au pied américain. La dite propriété est occupée par MM. Water R. Wasson et Ed. Larue & Co., avec bail jusqu'au 1er octobre 1886 pour la somme totale de $1620 par an.

2° Le Southern ou Continental Hotel, sur l'encoignure Sud-Ouest des rues Carondelet et Julie, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Julie et Girod, le terrain mesure 45 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur et de face à la rue Carondelet de 95 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 5 pieds de largeur par 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur en commun avec les dits lots et autres ouvrant sur la rue Carondelet.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec mansarde, anciennement connue comme le Continental Hotel et maintenant le Southern Hotel. La propriété a été récemment mise en bon état, qui a coûté près de $2,500 et louée à bail jusqu'au 31 mars 1886 à $150 par mois, et après cela à d'autres conditions.

3° Une résidence en briques à deux étages Nos 189 et 191 rue Julie, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Carondelet et St Charles; le terrain est composé de deux lots, et mesure comme suit. Un lot mesure 21 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds; et l'autre lot mesure 21 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les dits lots et le Southern Hotel ci-dessus décrit se touchent, et ont l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur dans le fond, ouvrant sur la rue Carondelet en commun avec les autres lots.

Les améliorations comprennent sur chacun des lots une résidence en briques à deux étages, avec corridor et arrangée pour famille, qui sont louées à bail jusqu'au 1er octobre 1886 à MM. A. K. Finlay et C. Hanson pour la somme totale de $1020 par an.

4° La maison en bois à deux étages No 498 rue du Canal, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Rocheblave et Dorgenois. Le lot est désigné comme No 3 et mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur 105 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la moitié, direction nord, d'un édifice en bois à deux étages à double corps de logis, occupé en ce moment par M. Spearing à un loyer de $25 par mois.

5° Le lot de terre dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus décrite désigné par le No. 4 et mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Sur cette propriété se trouve un hangar dont on peut ...

6° Un ilet de terre dans le deuxième district de cette ville borné par les rues St-Louis, Toulouse, Murat et Olympia; il est désigné par le No. 593 et mesure, plus ou moins, 314 pieds 5 pouces de face aux rues St Louis et Toulouse, sur 246 pieds 1 pouce de face à la rue Murat, et 244 pieds 1 pouce de face à la rue Olympia. Les améliorations consistent en une maison de résidence, une écurie et un poulailler. Le terrain est entièrement cultivé et la propriété est louée à Jean Pujos au taux de $12 par mois.

7° L'ilet carré adjacent, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Alexandre et Murat. Il est désigné par le No. 594 et se compose de 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement. Il y a des améliorations sur la propriété.

Ces carrés d'ilet devraient attirer l'attention des laitiers et des jardiniers. Ils sont situés sur le Metairie Ridge, et sont facilement accessibles de toutes les parties de la ville.

Conditions de la vente—Pour la propriété foncière—un tiers ou davantage comptant au gré des acquéreurs, le reste à crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date de la vente, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale ... Les acquéreurs assumeront le paiement en sus des sommes précédentes de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés pour l'année 1886; et un dépôt comptant de 10 pour cent de leurs enchères sera requis au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire aux frais des acquéreurs. 29 déc—29 jan 9 16 23 29 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété McDonoghville.

Succession de A. J. Gomila.

No 15 196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No. 17, rue Carondelet—SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre à McDonoghville ou Freetown, dans l'ilet No 15, borné par les rues Adams, Washington, Copernicus et Perry, désignés comme lots Nos 9 et 10 du dit ilet, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. G. Préot, notaire. 27déc—27 jan9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt dans Abita Springs, (Sources Abita).

Dans l'affaire de Gidière Day & Co. vs leurs créanciers.

No 13,506. Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, signé le 2 novembre 1885, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La sixième d'un intérêt indivise dans certaines terres et améliorations dans la paroisse de St Tammany, dans cet Etat, sur une partie desquelles terres, se trouvent les "Abita Springs" des Sources Abita. Référence pour tout les détails, sont comme suit:

1. 598 43-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 11 et 12 E., acquis par Gidière et autres de A. Bohn, d'après un acte pardevant A. Héno jr., notaire, le 19 mai 1881.

2. 371 72-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 12 E., acquis par le dit Gidière et autres de R. W. Simpson, d'après un acte passé devant le même notaire et portant la même date que ci-dessus.

Conditions—Comptant et l'acheteur assumera le paiement au-dessus du montant de son enchère de toutes les taxes sur les dites terres, dues et exigibles pour l'année 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, Esq., notaire. 15 déc—15, 16, 26—janv 2, 9, 16.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Maison cottage double, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de Wm. H. Lewis, Jr., vs. F. M. Kerr, encanteur et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,107.

—A l'enchère publique—

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 décembre 1885 et signé le 18 décembre 1885 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Dossier No 15,107, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique—

Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 30me jour de Janvier 1829, et mesurant d'après ledit acte, 53 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 181 pieds 3 1|2 pouces sur une ligne le séparant du faubourg Saulet, et 74 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, ligne le séparant des lots 14 et 15 sur ledit plan.

Et conformément à un plan récent fait par Williams et Patton, voyers, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté le plus près à la rue Calliope, et 191 pieds 10 pouces sur l'autre ligne de côté le plus près à la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins. Le dit plan étant daté le 28 décembre 1885 et est maintenant exposé sur les lieux de la vente.

Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis connu comme le No 291 rue Dryades.

Conditions—Comptant en monnaie des Etats-Unis. 10 0|0 comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Zacharie Spearing, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. 30 déc—3,10,17,24,30 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—William H. Murphy vs. ses Créanciers—No. 16,220—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, William H. Murphy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire en cette ville SAMEDI, le 23ème jour de janvier 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit William H. Murphy soient suspendues et que Ernest J. Mérial, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents. Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1885. (Signé) A. L. TISSOT, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 20déc—3f en30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE

Ilet de terre dans le TROISIÈME DISTRICT subdivisé en 24 grands lots.

Lot vacant de valeur rue JACKSON, QUATRIÈME DISTRICT.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 23 janvier, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles—

1° 24 grands lots de terre formant tout l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Lafarge et Columbus, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, les lots Nos 1 à 10 inclusivement faisant face à la rue Miro, les lots Nos 11 à 12 faisant face à la rue Lafarge, les lots Nos 13 à 18 inclusivement faisant face à la rue Tonti, et les lots Nos 19 à 24 inclusivement faisant face à la rue Columbus. Le tout sera vendu d'après un plan de Arthur De Armas, député arpenteur de la ville, daté le 18 novembre 1885, lequel plan se trouve actuellement à la dite Bourse comme référence pour plus amples détails.

2° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Joséphine, mesurant 29 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.

Conditions—1|2 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale, droits et priviléges de vendeur, avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0|0 pour frais d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, les taxes pour l'année 1886, et feront un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 9jan—9 10 16 à la date.

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod

Rue Girod, entre les rues du Bassin et Franklin.

Succession de L. C. Shaw et de E. H. Shaw. No. 11,011—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale, SAMEDI, 16 janvier, 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un arrêt de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 décembre 1885, pour le compte des susdites successions, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Deux certains terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situées dans le Premier District de cette ville carré d'ilet borné par les rues du Bassin (anciennement St John), Franklin (anciennement St-Pierre), Girod et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan particulier fait par E. Vollaum, voyer, en date du 12 novembre 1858 et déposé dans le bureau d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville, sur le plan 31 du livre des plans No 2 conformément auquel dit plan les dits terrains mesurent, au pied américain, chacun 25 pieds de façade rue du Bassin chacun les mêmes mesures sur la limite intérieure, et les profondeurs suivantes:

Le terrain No 1, 128 pieds 0 pouces 5 lignes d'un côté 128 pieds 6 pouces 8 lignes de l'autre côté qui le sépare du terrain No 2 et le terrain No 2 mesure 128 pieds, 6 pouces et 8 lignes sur la dite ligne divisant les dits terrains, et 128 pieds 7 pouces de l'autre côté, étant acquis par feu Louis C. Shaw à une vente faite par Norbert Soulé, conformément à un acte passé pardevant Thomas ..., notaire en cette ville, sous la date du 27 ... 1850.

2° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Julie, St Jean, actuellement Bassin et St Pierre maintenant Franklin et désignés comme lots Nos 40 et 41, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, daté le 29 janvier 1832 et déposé dans le bureau de Felix de Armas récemment notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 119 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le Lewis C. Shaw en achat de Joseph M. Hecall conformément à un acte pardevant George ..., notaire en cette ville, le 16 janvier 1854.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en échéances égales en billets à 1 et 2 ans portant intérêt de 8 0|0 ... garanti par privilége du vendeur et par hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire aux frais des acquéreurs. 12déc—12, 19 26—jan 2 9 16

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, outils de charpentiers.

Montre, Chaîne, etc.

Dans l'affaire du mineur Samuel Bell.

No 15,157—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 14 janvier 1886, à 11 heures A. M., au No 18 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885 il sera vendu à l'encan un lot de meubles et objets pour maison, outils de charpentier, montre, chaîne, etc.

Conditions—Comptant. 2janv—2, 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées dans le Premier et le Quatrième District.

Magnifique emplacement de commerce, coin des rues Deuxième et St-Denis.

Propriété à deux corps de logis de valeur, rue Deuxième, près du marché de la rue Deuxième.

Joli cottage en bois avec deux corps de logis, rue St Denis, entre les rues Première et Deuxième.

Maison en bois rue Claiborne, près de la rue Clio.

Succession de Mary Short.

No. 4,169—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 janvier 1886, à 12 M à la Bourse d'Encan St Charles (Rotonde de l'Hôtel St-Charles) en vertu d'un jugement rendu le 15 décembre 1885, et signé le 17 décembre 1885, par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, il sera vendu à l'encan

1° Ce magnifique emplacement situé au coin des rues Deuxième et St-Denis, dans l'ilet borné par les rues Troisième et Dryades, occupé par une grocerie, salon de barbe et résidence. Ce lot mesure 26 pieds de face à la rue Deuxième sur 112 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue St-Denis. Le tout d'après un plan de C. A. Hedin, arpenteur, daté le 26 mai 1853 et déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St-Denis, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en la maison en bois, double, à un étage (toit en ardoises) connue comme les Nos 358 et 360 rue Deuxième, occupé d'un côté par un dry goods store, magasin de quincaillerie, de faïence et de fromage, près du marché de la rue Deuxième et les églises, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, St Denis et Dryades, étant l'ilet 139 du faubourg Livaudais et désigné comme le lot No. 8 d'après un plan de Moellhausen du 10 septembre 1841 déposé dans le bureau de L. Hermann, ex notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, double, à un étage (toit en ardoises) connu comme les Nos. 630 et 630 1|2 rue St Denis, une cuisine en bois à un étage au fond, etc., donnant un bon revenu et à proximité de tout.

4° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Claiborne, Marais actuellement Willow; la dite portion de terre mesure 31 pieds, plus ou moins, de face à la rue Claiborne sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot désigné par le No 11 de l'ilet No 24, d'après un plan dressé par H. J. Phelps, arpenteur, daté le 9 février 1846, et déposé dans le bureau de Robert J. Ker, notaire en cette ville, et de 2 pieds du lot No 12 du plan ci-dessus mentionné et d'un autre plan tracé par Giroux & Castaing, daté le 28 avril 1851, déposé dans le bureau du dit notaire R. J. Ker. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse dans le fond, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et droits du vendeur. Le 5 pour cent frais d'avocat et autres clauses usuelles ... Les taxes dues et exigibles en 1886 doivent être assumées par l'acquéreur. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. déc25—jan2 9 16,23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage.

Dans l'affaire du mineur Samuel Bell, No 15,157—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 février 1886, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge, en date du 2 décembre 1885 il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, mesurant 30 pieds de face à l'Avenue Peters sur une profondeur de 150 pieds, ilet borné par les rues Octavia, Greene et St George.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant R. Tanneret, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1886 seront assumées par l'acquéreur. 2janv—2,9,16,23,30—6fév.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du salon de barbe, meubles de maison, effets, etc.

Succession de Philippe Scheib

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 15,643.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—JEUDI, 14 janvier 1886, à 11 heures A. M., au local coin des rues Broad et Bienville en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 29 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu du salon de barbe, meubles de maison et effets, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions comptant sur les lieux. 3 janv. 3, 9, 14.